

ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 mai 2019

Le conseil d'administration, convoqué le 9 mai 2019 s'est réuni le 25 mai 2019 à 9h30 dans l'établissement des Frères de Ploermel, 1, bd Foch, sous la présidence de Christian HARDY

Étaient présents

Côtes d'Armor : Jacky CADOREL , Michel Milliancourt, Michelle Russon, Jacques ROUE-DAËRON Patricia Le Merrer.
Finistère : Pierre Nedellec, Marie-Annick Corre, Bernard Le Moigne.
Ille-et-Vilaine : Martine Queffrinec, Pierre Le Glatin, Béatrice Champain, Alain Victoire, Marcel Constantin, Serge Faucheux
Loire-Atlantique : Guy Maudet, Christian Hardy, Marie-Alice Godet. Michel Bugeau
Morbihan : Catherine LE BRUN, Bernard JAIN, Daniel HUITEL, Maurice PEPEY, Henri Panheleux.

Excusés

Hervé Chapelet (pouvoir à Jacky Cadorel), Jean-Marc Ferrand (pouvoir à Bernard Le Moigne), Alain Quéau (pouvoir à Pierre Nedellec), Jean-Michel Acquitter (pouvoir à Marie-Annick Corre), Armelle Le Callo (pouvoir à Marie-Alice Godet), Soizig Nardon, Anthony Grouard.
Soit : 28 présents ou représentés, 2 absents.

Le compte-rendu du précédent conseil d'administration est adopté à l'unanimité.(30 mars 2019).

Semaines de printemps

Retour/bilan sur la marche de printemps 2019

La semaine de printemps 2019, organisée par la délégation des Côtes d'Armor, s'est déroulée du 12 au 19 mai de l'Abbaye de Beauport à Kéirty Paimpol à Pomeleuc en Lanouée.

109 inscrits et 106 participants après 3 désistements. 8 personnes ont pris leur adhésion pour participer à la marche. Le président déclare que la semaine s'est très bien passée dans un bon état d'esprit. Il remercie Michel Milliancourt pour la coquille ainsi que Jacky et l'équipe des Côtes d'Armor pour son investissement.

Le bilan financier est très positif. En effet, 2 économies importantes ont été réalisées : la prise en charge par l'équipe du petit-déjeuner qui en a réduit notablement le coût, l'absence de nécessité de location de couverts puisque ceux-ci étaient apportés par les pèlerins eux-mêmes.

Il est décidé de conserver ces fonds dans l'association et de les utiliser pour une participation au coût de l'album photo proposé aux participants et dont le montant sera connu à l'issue de sa création (durant l'hiver prochain).

Marche de printemps 2020

Elle est organisée par la délégation d'Ille-et-Vilaine et se déroulera du 9 au 16 mai, à partir du Mont Saint-Michel jusqu'à Chelun.

Les demandes d'hébergement ont été faites auprès des communes. A l'exception de Fougères et Vitré, dont la délégation est en attente de la réponse, les autres communes sollicitées ont répondu positivement. Les hébergements se feront en salle de sport ou en salle des fêtes.

Assemblée générale 2020

Son organisation

La délégation du Morbihan est en charge de cette manifestation. Elle se déroulera le 7 mars 2020 à LOCMINE, salle « la maillette ».

L'assemblée statutaire aura lieu comme à l'habitude durant la matinée, tandis que l'après-midi sera réservée aux animations ; 3 invités au programme :

- Fabienne Bodan : elle vient de publier aux éditions Ouest-France un livre sur les pèlerinages du monde entier,
- Jacques Bossard, de la délégation des Côtes d'Armor, présentera le film monté par ses soins sur la marche de printemps 2019,
- et Karine Boivin, professeur à l'université du Québec, à Trois Rivières, donnera une conférence sur les effets sur le corps humain de la marche de longue durée.
- Les interventions ne devront pas dépasser $\frac{3}{4}$ d'heure (questions comprises)

Déroulement de la journée :

La délégation propose que le café d'accueil (matin), soit assuré par l'Esat la Chartreuse de Brech (association en charge d'handicapés sourds et aveugles) Accord unanime du conseil. Un service de boissons (café ou autre...) pourra être prévu tout au long la journée, plutôt que lors de pauses organisées. En effet, les sorties et retours en salle occasionnent une perte de temps dans un timing souvent serré.

Le budget (calculé pour 300 personnes) : repas à 15€, café d'accueil à 4€.

le coût de location des salles (amphi+ salle de restauration) s'élève à 1625€

Le président rappelle que l'idéal est de rester dans un prix de la journée comparable à l'année précédente.

Il est en outre prévu :

- de distribuer des tickets repas et de les collecter.
- Une indemnité pour Mme Boivin,
- et la prise en charge du repas pour Mme Bodan.

Par contre, sauf distribution de documentation touristique locale, il n'y a pas lieu de prévoir la remise d'un cadeau aux participants, ceci afin d'éviter toute inflation d'une année sur l'autre.

L'Assemblée statutaire

Chaque année, en raison du nombre croissant d'adhérents, lors de la préparation de l'assemblée générale se pose pendant un grand moment la question de savoir si le quorum sera atteint. Afin de d'organiser sereinement les futures assemblées générales ordinaires dont la tenue ne doit pas être dépendante de l'obtention du quorum (actuellement du $\frac{1}{4}$ des adhérents – article 11 des statuts), plusieurs options existent (voir la pièce jointe).

De la discussion qui s'ensuit, il résulte que :

- les préparatifs de l' Assemblé Générale 2020 sont déjà bien avancés quant aux animations de l'après-midi,
- toute modification des articles 11 et 12 des statuts, engendrerait une assemblée générale extraordinaire qui ne pourrait se dérouler qu'en début d'après-midi ; celle-ci aurait une incidence sur les animations prévues.

Aussi, sur proposition du président, le conseil décide à l'unanimité, compte tenu des éléments ci-dessus :

s'il y a lieu, toute modification des articles 11 et 12 des statuts se fera uniquement lors de l'assemblée générale qui se déroulera en 2021. (Le nombre et la durée des animations devront tenir compte d'une assemblée générale mixte éventuelle -AGO +AGE).

En ce qui concerne l'assemblée générale 2020, la convocation fera état de 2 horaires (voir modèle joint), afin de garantir la tenue de l'assemblée malgré une absence éventuelle de quorum. Il est bien entendu que, comme chaque année, les délégations solliciteront les réponses des adhérents par des messages de rappel ainsi que par la possibilité de donner pouvoir, lors des permanences ou

autres réunions.

Credencial commune

Un peu d'historique par le président.

En 2015, ouverture à Santiago par l'Eglise de France d'un « accueil chrétien », dont la gestion est confiée à l'association Webcompostela. En 2016, rapprochement de Webcompostela avec La Fédération des chemins de St Jacques, par l'intermédiaire de Sylvain Penna, son président d'alors. L'appui financier de la fédération à Webcompostela pour l'accueil à Santiago engendre la modification du nom d'accueil chrétien en accueil francophone.

En 2017 proposition d'une Credencial Unique. (Fusion de la créanciale avec la credencial). Les associations délivrant la credencial s'opposent à la création de ce document, en raison de la disparition de leurs particularités.

Début 2019, proposition d'une credencial commune contenant des mentions obligatoires communes et une personnalisation pour chaque association (projet joint), à l'initiative de Jean Monneret (ancien président de l'ARA – association Rhône-Alpes), nommé conseiller spécial pour la Credencial commune, Daniel Ragot (président en exercice de Webcompostella), René de la Portelière (ancien président de Webcompostella), Philippe Demarque, président de la Fédération. Le président sollicite des membres du Conseil, leur avis sur ce document :

Des discussions, il résulte que :

ce document par sa rédaction ne s'adresse qu'à celle ou celui qui effectue un pèlerinage religieux et par suite exclut tous les autres,

certains membres du conseil, tenant des permanences, refusent de délivrer ce document comme ne convenant pas à une association a-confessionnelle qui accueille toute personne désirant se rendre à St-Jacques de Compostelle, sans lui demander de justifier de ses motivations.

Les administrateurs ne sont pas opposés à un alignement, toutefois, leur souhait :

Conserver notre identité, donc notre présentation

Conserver notre credencial : elle revêt tous les textes requis par la cathédrale de Santiago, un volet supplémentaire peut éventuellement être rajouté avec en dernière page la cathédrale de Santiago (dessin ou photo),

un tampon pour le retour est également possible,

que les autorités religieuses continuent à délivrer la créanciale, (c'est son rôle !),

et les autorités civiles, la credencial .

Le président ajoute qu'il souhaiterait que l'Eglise soit présente le long du chemin à l'accueil des pèlerins et à leur écoute plutôt que par ce document qu'elle veut imposer à tous.

Vote : sur 28 administrateurs présents ou représentés, 27 votent contre cette credencial commune telle que présentée.

En suite de cette décision, le président rappelle que l'assemblée générale de la Fédération se déroule cette année à Cahors les 12 et 13 octobre, qu'il est prévu qu'il s'y rende avec Maurice Pepey. Faut-il s'y rendre ? Il est décidé d'attendre l'invitation à l'assemblée générale pour prendre une décision.

De plus, le président avec l'accord unanime du conseil, consacrera son éditorial dans le prochain « Ar Jakez » à ce sujet (avec publication du projet), et ce numéro sera diffusé à toutes les associations françaises pour faire connaître la position de l'association Bretonne.

Il rendra également réponse aux différents messages reçus par lui.

Application pour téléphones mobiles

présentation jointe.

Christian Hardy, référent de la commission « informatique » expose que le but est d'offrir une application « clé en mains ».

Il prône de passer par une société de service (le coût est de l'ordre de 4800€) qui créa le programme, la gestion du contenu restant à la charge de l'association (mais plus simple que « Galette »)

Il propose également de la rendre payante . (Elle ne l'est que pour celui qui veut l'utiliser), alors que si elle est gratuite, elle est en fait payée par tous les adhérents, que ceux-ci en fasse usage ou non. les arguments des administrateurs souhaitant sa mise en œuvre :

- le rajeunissement de l'image de l'association, le poids de l'appareil (plus léger qu'un guide), un complément au balisage, le moyen d'attirer d'autres adhérents, conserver sa notoriété pour l'association, assurer son indépendance, (le président a déjà été démarché par le Miam-miam Dodo à cette fin) voire son existence si l'association ne fait pas elle-même la promotion de ses chemins.

les opposants soulignent que l'usage de cet outil nuit aux relations humaines sur le chemin.

Vote : Sur 28 administrateurs présents ou représentés : contre:3, abstention 0 et pour : 25.

Le conseil donne son accord pour la poursuite des travaux sur l'application.

Dépliant

Un dépliant mis à jour est proposé au Conseil. Hormis quelques modifications (ajout des adresses Facebook , inverser la place du logo et de la coquille sur la 1ère page, en dernière page laisser un espace entre le logo et la liste des adresses des délégations, etc..), le conseil est d'accord sur le modèle. Le trésorier fait remarquer que le stock de dépliants est encore important (il en a 1600), auquel il faut ajouter ceux possédés par les délégations. Il ne voit pas l'urgence à créer un autre dépliant. Le conseil décide de laisser le temps à la commission communication de finaliser le projet afin de le présenter au prochain conseil qui se tiendra le 9 novembre.

Finances

Etat des finances et des adhésions joint.

Vie des délégations et commissions

Côtes d'Armor

Sortie d'Automne à Dinan sur 2 jours les 28 et 29 septembre.

Retour pèlerins le 16 novembre.

Finistère

Fête de la St-Jacques à Pont-Croix le 25 juillet,

Sortie d'automne les 21 et 22 septembre,

retour pèlerins le 23 novembre

Ille-et-Vilaine

préparation de la marche de printemps 2020

Rencontre Bretagne-Normandie (la date n'est pas encore fixée),

Sortie d'Automne le 2 novembre,

une réunion avec les hébergeurs début décembre.

Loire-Atlantique

sortie de printemps le 15 juin dans le pays de Retz,

sortie de 300 collégiens , 4 collèges de Nantes et Rézé, sur le chemin à Vertou, le 18 juin, (les membres de l'association présents sont « témoins »),

Exposition à Blain 15 jours en octobre,

Sortie d'automne 2 jours en octobre,

Retour Pèlerins le 6 décembre
Pose ce jour d'un clou dans l'église St-Jacques de Dublin.

Morbihan

participation au Festival interceltique à Lorient,
sortie d'automne les 12 et 13 octobre (remontée de la Laïta)
retour pèlerin le 23 novembre

Il a été prévu (Galice et Ville de Lorient) la pose d'une borne dans le centre de Lorient pour signaler le passage du chemin de St Jacques Gérard Quémener est intervenu auprès des instances du Festival pour l'invitation de l'association. Catherine a adressé un courrier à la mairie, dans le même sens.

Commission « communication »

Elle travaille sur le dépliant.

Mouez ar Jakez

Michel Bugeau annonce que le choeur a fait 2 recrues venant d'Ille-et-Vilaine, et peut-être 2 autres. En accord avec Christian Hardy, il est prévu d'adresser un message aux membres des autres délégations afin de solliciter d'autres vocations.

Patrimoine

Pierre Nedellec indique que le travail des archivistes avance.

Par ailleurs, il a pris contact avec le musée Dobrée au sujet de l'exposition .Le musée est très intéressé par sa remise en état. Elle date de 1985 et les textes n'ont pas été numérisés. Il faut donc les ressaisir, ce qui est l'occasion de modifications. Actuellement le musée est en travaux et ses documents ont été dispersés dans divers lieux. Il faut commencer par les réunir.

Couvent des Calvairiennes : l'association est en attente de la réponse de la mairie de Redon au sujet du renouvellement de la convention.

Guides et chemins

Maurice Pepey est désormais en charge de cette commission. Il a suivi une formation auprès de Christian pour la prise en main des guides.

La voie de Dinan sera intégrée au guide de la voie des capitales en 2020

Intervention de Marcel Constantin au sujet du balisage : Ce dernier considère qu'il est inutile de faire des réunions tant que chacun reste sur ses positions.

Christian Hardy l'informe que les choses évoluent. Exemple : le département de Loire-Atlantique va prendre en charge le balisage avec ses règles propres (comme dans le Finistère).

Balises : « fausse piste » Marcel a fait faire des balises avec grande coquille. Toutes les balises sont à la taille préconisée par la FFR.

Il est suggéré à Marcel de créer un « bon de commande » avec tous les modèles existants afin d'éviter les erreurs de demandes.

|||||

Prochain conseil d'administration le 9 novembre 2019